



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

PRÉFECTURE

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES  
DE L'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

-----  
BUREAU DES INSTALLATIONS ET TRAVAUX  
RÉGLEMENTÉS POUR LA PROTECTION DES MILIEUX

-----  
*Installations, Ouvrages, Travaux et Activités  
soumis à autorisation ou à déclaration au titre  
des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement*

-----  
Dossier suivi par : Mme LOPEZ  
☎ 04.84.35.42.63.  
N° 26-2017 CE

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION  
PORTANT CHANGEMENT DE  
BENEFICIAIRE

RÉCÉPISSÉ est donné à :

Monsieur le Directeur  
de la Société FI PROJET 24  
ZAC des Champs de Lescaze  
47310 ROQUEFORT

de sa déclaration écrite parvenue le 7 février 2016

faisant connaître qu'il est l'actuel bénéficiaire du récépissé de déclaration n° 71-2014 ED délivré le 26 juin 2014 à M. AMAURY CHAUVET, au titre de l'article L 214-3 du Code de l'Environnement, concernant la construction de serres à couvertures photovoltaïques sur le territoire de la commune de Châteaurenard.

Les prescriptions fixées par le récépissé de déclaration du 26 juin 2014 ainsi que ma transmission du 19 mars 2015 relative au démarrage de cette opération adressée à son prédécesseur, M. AMAURY CHAUVET, doivent être strictement respectées.

Marseille, le 13 FEV. 2017

Reçu le récépissé :

Le déclarant

POUR LE PREFET  
Le chef de Bureau,

Gilles BERTOTHY

L'attention du déclarant est particulièrement appelée sur les dispositions réglementaires suivantes :

En application de l'article R.214-40 du code de l'environnement, toute modification apportée aux ouvrages, installations, à leur mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant, à l'exercice des activités ou à leur voisinage et entraînant un changement notable des éléments du dossier de déclaration initiale doit être porté, avant réalisation, à la connaissance du préfet qui peut exiger une nouvelle déclaration.

### **DESTINATAIRES**

Monsieur le Directeur de la Société FI PROJET 24

*- En le priant de conserver un exemplaire du présent récépissé et de renvoyer l'accusé de réception ci-joint à mes services dûment daté et signé*

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône

*- Aux fins utiles, chacun en ce qui le concerne*

Monsieur le Maire de la commune de Châteaurenard

*- Pour information et affichage pendant une durée minimum d'un mois*